



## Interview de Alain Vidalies, secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche

### Qu'est ce que le projet SCOOP et quel est le rôle joué par l'Etat ?

SCOOP est un projet pilote pour le déploiement en France de systèmes de transport intelligents coopératifs. Ce projet que mon ministère a lancé cette année est fondé sur les communications et le partage d'informations entre les véhicules, les infrastructures routières et les infrastructures de communication.

A travers SCOOP, le Gouvernement s'engage pleinement au service du développement de la filière d'excellence des transports intelligents en France. Il s'agit de la plus large expérimentation en Europe, avec le déploiement

de 3 000 véhicules intelligents sur plus de 2000 km de routes connectées.

SCOOP est pour nous fondamental, car il est un très bel exemple de projet collaboratif au service d'une mobilité plus sûre et plus durable, regroupant de multiples acteurs aux côtés du Ministère des transports. Le projet a pour objectif de préparer à partir de 5 sites pilotes un test à grande échelle et dans des configurations variées en 2016 pour amorcer un déploiement national à l'horizon 2020.

### Quel est l'intérêt d'un tel projet ?

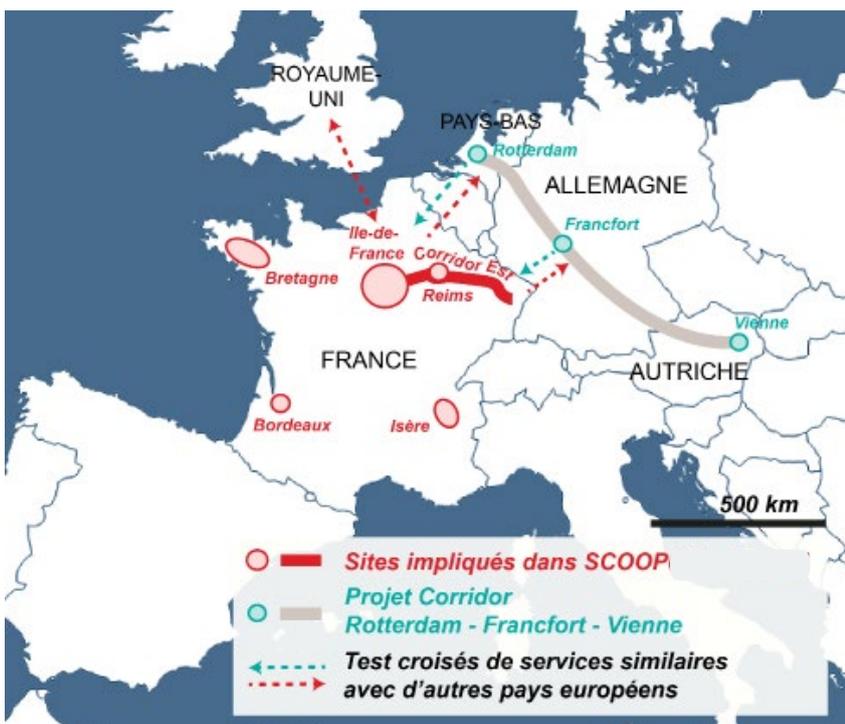
Les STI coopératifs permettront de fournir des services visant prioritairement

à garantir la sécurité des agents qui interviennent sur les routes et celle des usagers, notamment en cas d'événements inopinés sur la route et également de faciliter leurs déplacements. Ils sont susceptibles, une fois qu'ils auront atteint leur pleine maturité, de modifier en profondeur la gestion du trafic et l'information routière. L'enjeu est de taille.

### Comment va se dérouler l'expérimentation ?

Le projet SCOOP doit connecter les routes et les véhicules. Il réunit des partenaires publics et privés ce qui permet de tester les services sur des environnements et des profils de routes très variés. Outre les aspects techniques (faisabilité à l'échelle nationale), le projet étudiera les aspects juridiques liés aux échanges de données (protection de la vie privée, propriété des données, ...) et la sécurité des systèmes d'information.

Inscrit résolument dans une perspective européenne, il prévoit des tests croisés avec d'autres projets européens et va contribuer aux travaux de la Commission européenne pour la définition d'une feuille de route et d'une stratégie européenne de déploiement des premiers STI coopératifs.



## Projet SCOOP : sites tests et acteurs

18 partenaires :

- le ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie, coordinateur ;
- les collectivités locales (Conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Île-et-Vilaine, et de l'Isère, Conseil régional de Bretagne, Ville de Saint-Brieuc)
- les gestionnaires routiers (DIR Ile-de-France, DIR Ouest, DIR Atlantique, SANEF)
- les constructeurs automobiles (PSA et Renault) ;
- les universités et instituts de recherche (CEREMA, IFSTTAR, GIE RE PSA-Renault, Université de Reims Champagne-Ardennes, Institut Mines-Télécom)

5 sites :

- une partie des voies rapides de la région Île-de-France (partenaire : la DIR Ile-De-France);
- la Bretagne (partenaires : la DIR Ouest, les conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère et d'Île et Vilaine, le conseil régional de Bretagne, la Ville de Saint-Brieuc);
- l'autoroute Paris-Strasbourg (partenaire : la SANEF) ;
- la rocade de Bordeaux (partenaire : la DIR Atlantique);
- des routes départementales en Isère (partenaire : le conseil général de l'Isère).

## AGENDA

- 2 octobre 2014 : Présentation du projet SCOOP dans le cadre de la journée technique «normalisation et ITS» (ATEC-ITS France à Paris)
- 9 octobre 2014 : Présentation du projet SCOOP au congrès de l'IDRRIM (Salon Interoutes et villes à Lyon)

## Lettre d'infos n°1

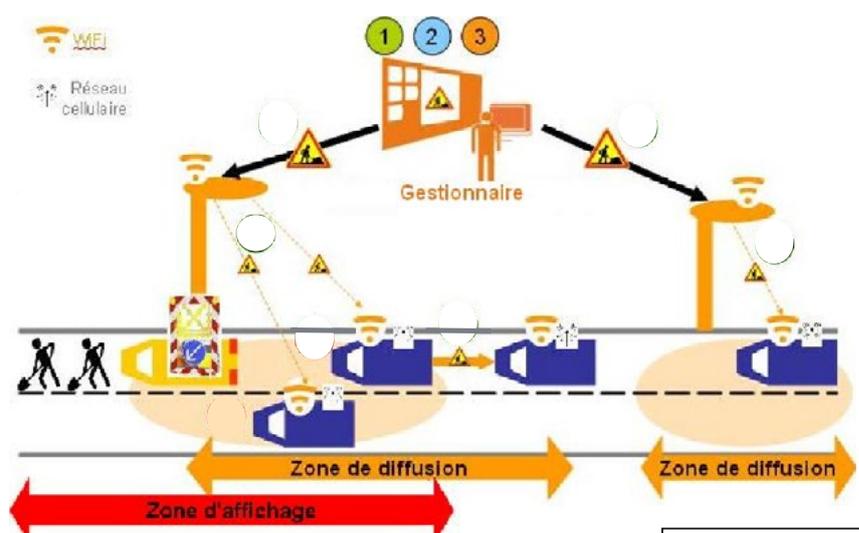
Directeur de publication : C.Saintillan  
Rédacteurs en chef : N. Patin, C. Marque  
Réalisation : Mission communication DGITM

## 3 objectifs pour un déploiement national à l'horizon 2020

Le déploiement de ces systèmes de transport intelligent coopératifs permettra d'améliorer la sécurité des usagers, de faciliter leurs déplacements et de garantir la sécurité des agents qui interviennent sur les routes.

Le projet SCOOP a pour objectif d'équiper 5 sites pilotes d'ici fin 2015, de tester et d'évaluer 5 groupes de services prioritaires sur ces sites (2016-2018) et de préparer leur déploiement national à l'horizon 2020.

### Exemple de service testé : l'alerte «chantier»



**The contents of this publication are the sole responsibility of the SCOOP consortium and do not necessarily reflect the opinion of the European Union.**

<sup>1</sup> Projet subventionné par l'Union Européenne



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE